

LES CITOYENS EXIGENT LA PRÉSERVATION DES ARBRES NON ABATTUS

Des propositions concrètes sont présentées lundi à l'ouverture du chantier

Québec, 19 avril 2021. – Après ceux du Boisé de Rochebelle, ceux des Jardins-du-Corps-de-garde, ceux de la falaise du Cap-Blanc, c'est au tour des arbres du site de l'ancienne église St-Louis-de-France d'être victime d'un abattage massif sans que les citoyens n'ait été ni consultés ni informés à ce propos. Rappelons que le vaste terrain sur lequel il y avait, jeudi matin encore, 77 arbres, a été choisi pour accueillir la future Maison des aînés et qu'il s'agira, semble-t-il, «d'un milieu le plus vert possible». En point de presse vendredi, nous avons appris que *«les citoyens recevront dans les prochains jours un dépliant qui présentera le projet plus en détail.»*

Daniel Desroches, le porte-parole des *Amis du Boisé Neilson*, résume ainsi la situation : *«Il semble s'agir d'un véritable modus operandi. On a vraiment l'impression que c'est la manière de faire, les abattages sans avertissement ni justification publique. Cette pratique fait en sorte que la volonté citoyenne ne peut s'exprimer ni exiger des changements, comme le respect des arbres matures.»* Il aurait certainement été possible d'adapter le projet aux grands arbres présents sur le site, plutôt que de les abattre en totalité.

Le différend ne porte pas seulement sur l'absence d'acceptabilité sociale du projet et les problèmes de communications, ces derniers ayant d'ailleurs été reconnus par le CIUSSS, mais sur le fait que la forêt urbaine doit être considérée comme un patrimoine naturel commun, avec une valeur sociale et esthétique, et qui appartient à la communauté, pas à des gestionnaires. Il est normal que les citoyens soient attachés aux arbres qui enrichissent leur milieu de vie, rehaussent leur qualité de vie et garantissent un environnement sain. En conséquence, en 2021, la coupe d'un arbre mature devrait être l'exception plutôt que la règle.

Voici les demandes citoyennes. Comme il reste encore 20 grands arbres qui peuvent être conservés en périphérie et une dizaine de petits arbres qui peuvent être transplantés plutôt qu'abattus, il est possible de repartir sur des bases consensuelles. Marie-Hélène Felt, résidente du quartier, résume l'effort de dialogue des citoyens ainsi : *«Il est temps que les membres de la communauté deviennent des partenaires à part entière du projet. Nous avons identifié une vingtaine d'arbres dont l'emplacement devrait permettre le maintien sur le site. Selon notre analyse, ces arbres ont encore de longues années devant eux.»* Enfin, parce que les citoyens ont droit à l'information et qu'ils ont été lésés, nous sommes d'avis qu'ils méritent des excuses publiques pour les torts commis à l'égard de leur milieu de vie.

- 30 -

Renseignements :

Les Amis du Boisé Neilson

Denise Leahy, Dr. Ing., Daniel Desroches, Ph.D. (581) 742-3969

boiseneilson@gmail.com <https://boiseneilson.org>